

► Compte rendu du CHST du 4 décembre 2015

1 / Point d'information sur les mesures de sécurité et de sûreté

A retenir : la réouverture du pied de tour de la T4, car à la différence des évènements de janvier 2015 (Charlie Hebdo), il nous a été expliqué que la présence d'un commissariat sécurise la zone, les forces de l'ordre ne constituant plus une cible. La T1 et la T2 resteront fermées parce que géographiquement excentrées, la multiplication des points d'entrées est à éviter. Pas de changement pour la T3.

→ **La BnF ne peut ouvrir que 50% de ses accès (consigne de la Préfecture)**

- **Concernant le niveau de risque** : la BnF n'est pas considérée, ni par le Ministère, ni pas la Préfecture comme un établissement à risque contrairement à d'autres (Louvre par exemple).

- **Concernant la nouvelle entrée hall Est** : création d'une file à flux rapide pour le personnel et aussi pour le public qui n'a pas de bagages, ouverture d'un nouveau point de sortie (jusqu'à maintenant condamné) et une possible installation de 2 nouveaux portiques en plus de ceux existants.

- **Concernant le marché de gardiennage** : la BnF va augmenter le budget alloué afin d'avoir des personnels mieux formés et en plus grand nombre.

- **Concernant Richelieu** : la CGT a souligné le problème d'un accès unique personnel / public.

2/ Les travaux de Richelieu ► 2016 l'année de toutes les difficultés

- **La situation générale** : le projet a pris plusieurs années de retard, la zone 1 devrait être achevée au printemps, les transferts des collections restées dans la zone en activité devraient commencer dans 5 mois et le déménagement des personnels devrait quant à lui intervenir pendant l'été.

L'année 2016 s'annonce donc extrêmement difficile pour les personnels et particulièrement complexe à organiser avec des déménagements de grandes ampleurs (collections, bureaux, salles de lectures...) entre les deux zones mais également entre plusieurs sites (Richelieu, Tolbiac et Bussy).

- **Le département des Arts du spectacle (ASP)** : à l'invitation de la CGT, une délégation des personnels est intervenue lors du CHSCT tant la situation est préoccupante dans ce département. A quelques mois des transferts, les agents ne savent toujours pas où ils seront installés (Richelieu, Tolbiac ?) et comment va s'organiser leur travail. Les personnels ont fait part de leur très grande lassitude (complexité quant à l'organisation du travail, déplacements incessants entre 2 sites, manque ou absence d'espaces adaptés aux traitements des collections...).

→ **La Direction a garanti que pendant la phase 2 des travaux, l'ensemble des agents des ASP sera implanté sur le site de Richelieu**

- **Le département des Manuscrits (MSS) et des Cartes et plans (CPL)** : la CGT a dénoncé le manque d'anticipation au sujet des remplacements d'encadrants quittant ces 2 départements. Les personnels des MSS se retrouvent sans chef-mag, ni chef de service conservation-communication, idem au département Cartes et plans. Pourquoi ne pas avoir anticipé ces départs alors que Richelieu va connaître une période très tendue avec des équipes particulièrement sollicitées ?

- **Pendant les transferts programmés l'été** : la CGT a demandé si des saisonniers seraient présents pendant l'été pour aider les équipes. La Direction répond que non puisque des déménageurs vont participer à l'ensemble des transferts intervenant entre les deux zones. Rappelons tout de même que cela n'avait pas été le cas il y a 5 ans malgré les affirmations de la Direction de l'époque.

- **2020 : 40% des collections seront à Bussy !** C'est le résultat de l'intégration du département de la Musique (square Louvois) dans le quadrilatère Richelieu. **La Direction laisse déjà sous-entendre que le traitement de certaines collections pourrait se faire sur place avec des agents de Richelieu.** Cette

information, particulièrement inquiétante pour les personnels, est en contradiction avec les affirmations faites en 2013 avec l'étude de faisabilité : « ne partiront à Bussy que les collections peu consultées ou numérisées ».

3/ Améliorations des espaces de travail (TAD)

Ce qu'il reste à faire : la CGT est intervenue pour que des améliorations soient apportées concernant l'ambiance lumineuse et l'éclairage des stations, l'acoustique (bruit des TAD, bruit de soufflerie)... La CGT a également évoqué les conditions de travail difficiles en arrière banque de salle (ABDS) : manque de lumière, problèmes d'ergonomie et l'absence de véritable salle de repos pour les magasiniers.

Ce qui a déjà été réalisé :

- **Amélioration des stations TAD :** les travaux prévus dans les stations 904 (LLA) et 603 (DEP) ont été effectués pendant la période de fermeture
- **Courant d'air froid dans les stations du bandeau Nord :** la CGT a relancé la Direction et les travaux vont avoir lieu. Le bandeau Sud a déjà été fait.
- **De nouveaux sièges et plans de travail** dans certaines stations ont été mis en place.

4/ Point d'information sur la constitution du réseau de prévention à la BnF

Les assistants de prévention (AP) s'occupent des risques professionnels en plus de leurs activités courantes à hauteur de 20% de leur temps de travail. Tous les postes d'AP proposés au dernier mouvement interne n'ont pas été pourvus par manque de candidatures (mais aussi en raison de pressions exercées par certains directeurs de département pour que les agents ne postulent pas). Il reste 8 postes à pourvoir.

La CGT demande de palier à cette difficulté de recrutement en acceptant que des agents puissent exercer au moins à mi-temps le rôle d'assistant de prévention sur plusieurs secteurs.

Une conseillère de prévention a été nommée et suivra des formations liées à cette nouvelle fonction. La CGT, conformément à la réglementation, a demandé la transmission des lettres de mission de la Conseillère de prévention et de l'Inspecteur Hygiène et sécurité. Elles seront transmises au prochain CHSCT.

5 / Plan annuel de prévention des risques professionnels (bilan 2015 et perspective 2016)

Pour l'année 2016 : les risques psychosociaux, les risques climatique et incendie, les troubles musculo-squelettiques (TMS), le réseau des assistants de prévention, les accidents de travail, le port de charge, les entreprises extérieures intervenant à la BnF, les formations en matière de santé et sécurité au travail.

Si la CGT se félicite qu'un certain nombre de dossiers qu'elle porte depuis de nombreuses années (les TMS, le port de charge, les accidents et la souffrance au travail) soient intégrés à ce plan, néanmoins le fait que ce dernier repose pour une très grande part sur un réseau d'assistants de prévention qui ne sera pas opérationnel avant 2017 pose un réel problème. **Pour cette raison, l'ensemble des organisations syndicales s'est abstenu lors du vote.**

6 / Messagerie instantanée (chat) sur Lotus

L'usage de cette nouvelle technologie se limitera à des échanges « informels et facultatifs ». La non connexion sera installée par défaut contrairement au projet initial, « il ne pourra être fait grief aux agents de ne pas l'installer ou de pas répondre ». Le « chat » ne pourra pas être « utilisé par la hiérarchie pour transmettre des ordres, des demandes ou des consignes ». Enfin, cette messagerie instantanée ne pourra pas être utilisée pour organiser des réunions. **Ces garanties obtenues par les organisations syndicales permettent de mieux cadrer le dispositif.**